

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-huit novembre, à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : DUFAU Sandrine, DARZACQ Christophe, LOCHE Benoît, THIBAUT Céline, CONVERSET Félicie.

Le compte-rendu du 28 août 2024 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1. Communauté de communes Chalosse Tursan.

a) *PLUi*. Après réunion de la commission le 5 novembre, le conseil communautaire a voté (à une large majorité) l'arrêt du PLUi le 14 novembre à Lacajunte. A noter que le Maire de Geaune a voté contre, à cause du classement de terrains agricoles en terrains constructibles à la zone d'activités du Boscq à Samadet, ce qui est lié à la volonté de délocaliser le siège du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan. Les communes ont maintenant 3 mois (jusqu'au 14/02/2025) pour émettre leur avis. Mr le Maire transmettra les documents d'arrêt du PLUi aux membres du conseil municipal et l'avis sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

b) *Santé*.

- Rien de nouveau depuis l'entrevue du 11 octobre entre le Dr Passelergue et Mr le Maire.
- Réunion prévue le 29 novembre afin d'établir le cahier des charges du futur espace médical en rez-de-chaussée de la résidence autonomie : un responsable de XLHabitat, l'architecte, les médecins de Samadet et les techniciens de la Communauté de Communes Chalosse Tursan ;

2. SIVU des écoles du Tursan

- Nicolas MIMBIELLE est remplacé du 07/11 au 20/12/2024.
- Une réunion du Comité Syndical est prévue le 03/12/2024 avec, notamment, le problème de l'équipement informatique et sa gestion.
- Un local supplémentaire est à prévoir pour la classe ULIS ; dans un 1^{er} temps, la location d'un bungalow pourrait être envisagée.

3. Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan.

Comme prévu, un courrier a été adressé au Syndicat pour demander un dégrèvement partiel suite à une fuite d'eau à la piscine.

4. SIETOM de Chalosse.

Là aussi, un courrier a été adressé à la Présidente pour anticiper la nouvelle conteneurisation, notamment au niveau de la résidence autonomie et le jardin attenant. Sujet d'importance, à suivre.

II - RESSOURCES HUMAINES

1. Protection Sociale Complémentaire.

La réunion avec élus, agents et conseiller GROUPAMA a bien eu lieu le 21 octobre. Le Comité Social Territorial réuni le 18/11/2024 a donné son accord sur la proposition faite par la commune de Geaune. En conséquence, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les 2 projets de délibération présentés lors de la précédente réunion du conseil municipal sur le sujet.

2. Mouvements de personnel.

- a. Le contrat de Damien THOUAULT se termine le 30 novembre.
- b. A partir du 01/01/2025, Cédric CLABÉ-BIARNÈS passera à temps

plein.

- c. Le dossier de retraite pour invalidité de Raphaël CHASSERY a été transmis au service CNRACL du Centre de Gestion.
- d. Une réflexion sera menée avec les agents techniques sur le temps de travail hebdomadaire : 37 heures avec RTT comme actuellement ou 35 h ?

III - FINANCES

- 1. Des ajustements sont nécessaires pour, notamment, des opérations d'ordre suite au transfert de propriété de la piscine de la communauté de communes à la commune de Geaune (acte passé le 04/10/2024 à l'étude de Me FERRAS).

Section d'investissement

Dépenses

2111-OPNI : + 2 000

2188-111 : + 17 000

2131-123 : + 1 500

231-111 : - 17 000

231-126 : - 3 500

041-2131-OPFI : + 49 999

Recettes

041-13251-OPFI : + 49 999

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- 2. Réunion commission finances : lundi 25/11/2024 à 19h00.

IV - POINT ÉTUDES, TRAVAUX ET ACHATS

- 1. Chemin de la Vigne. Les 13 et 14 novembre, quelques réunions avec Franck BUFFETEAU.

a. Le 13 novembre :

➤ A 13 h 00, à Eugénie les Bains avec Mme PELIZZARI au sujet du lien à inventer, à créer entre le Chemin de la Vigne et la gastronomie.

➤ A 15 h 00, avec Mr RANGASSAMY, architecte à l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine.

b. Le 14 novembre :

➤ A 10 h 00, avec Mme PERRONNE, Directrice de XLHabitat, au sujet du projet impactant les façades des logements sociaux rue de Village-Neuf et place de l'Hôtel de Ville et au sujet du futur jardin public qui sera intégré dans le projet Chemin de la Vigne et dont la réalisation finale sera effectuée dans ce cadre-là. Une subvention correspondant au montant des travaux prévus pour ce jardin et donc non réalisé par XLHabitat sera versée à la commune de Geaune.

➤ À 14 h 00, avec un responsable technique du Conseil Départemental des Landes au sujet du projet de logement de fonction du collège sur le « 2^{ème} parking ». Projet dans une « zone humide », supprimant une espace de stationnement et pénalisant pour le futur Chemin de la Vigne avec une fermeture du paysage. Mr le Maire fera un courrier au Conseil Départemental des Landes pour évoquer tout cela et leur demander de choisir un autre lieu ou d'acquérir un logement à proximité du collège. À suivre.

- 2. Bâtiment des services techniques. Le 23 octobre dernier, réunion avec l'architecte, les adjoints, Gilles LACOSTE et Pierre FLOUS et Mr le Maire. Les plans ont été revus sans modification notable. À noter que, suite à l'avis d'un technicien du SYDEC, la production électrique de la centrale solaire sera vendue (5 000 à 6 000 €/an), solution la plus

intéressante au vu du prix « bas » de l'énergie actuellement. Le document de consultation des entreprises sera réalisé mi-décembre et l'appel d'offres sera lancé en suivant. Ouverture des plis fin janvier, début des travaux en mars et réalisation fin 2025.

3. Avenir « Immeuble Clément » et devenir de l'ancien hôtel-restaurant. La Compagnie Hôtelière et Fermière d'Eugénie-les-Bains ne renouvellera pas le bail avec la commune en 2025 pour la location des 4 studios, 10 mois par an (recette : environ 18 000 €). Mr le Maire a une réunion le 21 novembre avec les responsables des ressources humaines de l'entreprise POTEZ d'Aire-sur-l'Adour pour savoir s'il y aurait des besoins de logements pour des jeunes : stagiaires, alternants... L'entreprise DUSSAU de Pécorade accueille également, parfois, des stagiaires ou alternants. Quoiqu'il en soit, pour l'immeuble Clément, la commune continuera à louer les studios, soit périodiquement à des jeunes s'il y a de la demande, soit carrément à l'année. Quant à l'ancien hôtel-restaurant, si le projet du rez-de-chaussée ne change pas (commerces et/ou services), la destination des 2 autres étages sera fonction du retour des échanges avec les responsables de l'entreprise POTEZ. Mr le Maire contactera le directeur de Vitalandes en fin de semaine pour fixer une réunion avant la fin de l'année.
4. Plan communal de sauvegarde. Il faut l'actualiser. Mr le Maire souhaite que cela se fasse en 2026 avec la future équipe municipale. Pierre FLOUS doit voir avec le CDG40.
5. Autres.
 - a. Maison des associations (à l'arrière de la mairie). Un devis pour la réfection a été demandé à l'entreprise de charpente qui travaille sur la résidence autonomie. Pour profiter de l'accès entre les bâtiments facilité avec ces travaux en cours.
 - b. Hall des sports. On a constaté que la peinture du sol se déforme par zones en faisant des bulles. Après avis d'un technicien de la société ST Groupe qui avait réalisé ce revêtement, cela viendrait de remontées d'humidité. Deux devis ont été établis pour une réfection totale de 89 000 à 114 000 €. Un rendez-vous est pris pour le 27 novembre avec la société Gerflor pour étudier un autre type de revêtement. Peut-être faudra t'il enlever les bambous entre la piscine et le hall pour contrôler qu'ils n'altèrent pas le fonctionnement du réseau d'eau pluvial en place.
 - c. Terrains de tennis et multisports. Les revêtements commencent à présenter des défauts. Nous allons profiter du passage de ST Groupe et Gerflor pour faire des études de réfection.
 - d. Arènes. Avec la participation du Club de Vélo « La petite reine du Tursan, une partie des gradins a été bâchée pour les protéger des entrées d'eau.
6. Réunion travaux. Fixée au 09/12 à 19 h 00.

V - MANIFESTATIONS PASSÉES ET À VENIR

1. Passées

- a. Salon du Livre : 12 et 13 octobre. Beau temps et bonne fréquentation.

- b. Club Taurin : 27 octobre. Journée très émouvante avec le décès dans la semaine précédente du ganadero Jean-Louis DEYRIS. Ce fut donc une « course landaise hommage » à Saint-Loubouer, vu le temps, et avec une fréquentation record.
- c. Théâtre. Le 10 novembre. Pièce jouée par des jeunes comédiens du Cours Florent. Après 50 personnes en 2023, 100 personnes cette année.
- d. Journée du 11 novembre. Fidèle au souvenir, la commune de Geaune célébrait le 11 Novembre, le 106^{ème} anniversaire de l'armistice de la Guerre de 1914-1918. A 11h30 débutait la cérémonie au monument aux morts, en présence de portedrapeaux, de l'Escadron Tursan de la Base aérienne de Mont-de-Marsan (dont Geaune est la ville Marseillaise), des portedrapeaux, des anciens combattants, des enseignants et élèves des écoles primaires et du collège, élus, gendarmerie, parents et population geaunoise.

Au programme, lecture du message du Ministre par les collégiens, Marseillaise chantée par les enfants, dépôt de gerbes.

A la fin de la cérémonie, le cortège a rejoint la Mairie.

Dans son discours Monsieur le Maire Gilles Couture a tenu à rendre hommage notamment aux anciens combattants, aux corps constitués et toutes les personnes qui se sont impliquées à cette commémoration.

Puis, ce fut des lettres de Poilus, lues en Gascon par les jeunes du collège, et l'interprétation de la Marseillaise en langue des signes.

Un vin d'honneur offert par la municipalité, clôtura cette matinée.

En début d'après-midi, la commune de Geaune avait convié l'Escadron de Défense Sol Air Tursan à la signature du vingtième anniversaire du serment d'amitié.

Un échange de cadeaux a été opéré entre le Maire, Gilles Couture, le Commandant de l'Escadon Tursan, Gilles Billerey. A cette occasion, le Commandant de l'Escadron Tursan avait souhaité faire une démonstration, ouverte au public, portant sur les opérations ou missions réalisées par l'escadron. Des véhicules équipés de matériels radars, groupe électrogènes, lance-missiles avaient été déplacés depuis la Base Aérienne, le tout présenté par les militaires utilisateurs.

Une démonstration de lutte anti drones a été réalisée et le public a pu s'essayer au pilotage de drones.

Une journée de commémoration du 11 novembre, de signature de serment d'amitié et de démonstration de matériel qui s'est déroulée en présence de nombreux public.

Merci à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette journée.

2. A venir

- a. Théâtre. 23 et 24 novembre. Pièce « Chez Arlette » interprétée par l'association « Les Affreux Jo-Geaune ».

- b. Marché de Noël. 8 décembre. Inauguration à 11 h 30. A noter que ce marché, porté par les associations Les Amis de la Bastide, l'ACLET et l'APERO verra les décorations imaginées et fabriquées par un groupe de bénévoles.
- c. Sortie Base aérienne. Mercredi 11 décembre. Le conseil municipal s'est rapproché de l'Escadron Tursan d'organiser une journée de visite pour les élus geaunois ; celle-ci est prévue 11/12/2024. Les porte-drapeaux, les anciens combattants, les enseignants et les membres du Conseil inter municipal des jeunes ont été conviés à cet après-midi. 17 personnes ont répondu présentes. Ils participeront à une présentation de la Base aérienne, la visite de l'Escadron de Défense Sol-Air Tursan, la présentation d'un avion de combat Rafale.
- d. Repas de Noël. Jeudi 19 décembre à 12 h 00. Repas traditionnel offert aux Geaunoises et Geaunois de 70 ans et plus.
- e. Réveillon. 31 décembre. Organisé par le Comité des Fêtes.
- f. Vœux. 25 janvier. Mr le Maire félicite et remercie Murielle DATOLA pour la carte de vœux déjà réalisée.

La séance est levée à 20 h 40.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

Excusée

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe Excusé

LOCHE Benoît

Excusé

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline

Excusée

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie

Excusée